CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E44303** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/10/2026

Capital : 10 680

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : 309 304 038 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 210024600102

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 277527G1244000/001 488348/32

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 277527G1244000/001 488348/32

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS SANI-EXPRESS

11 RUE MANUEL
75009 PARIS

Téléphone : 01 45 26 52 39 **Fax :** 01 42 80 20 52

Portable : 06 09 90 22 27

Responsabilité légale :
KOSKAS JEAN-GABRIEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : multicolore-express@wanadoo.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 419 804 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	12	17/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 09:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.